



Neuvième assemblée ordinaire du Conseil de quartier Montcalm
Le mardi 28 janvier 2024, 19h,
Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, local 203

Présences :

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi	Coprésident (2026)
Émile Chartier-Thibault	Coprésident (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
Mme Laurence Desrosiers	Administratrice (2026)
M. Alexandre Turgeon	Administrateur (coopté)
M Mathis Gagnon	Administrateur (coopté)
Mme Sandrine Camus	Administratrice (2026)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)

Absences:

Mme Muriel Gennatas	Administratrice (2026)
Mme Maude Rodrigue	Administratrice (2026)

Membres sans droit de vote :

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, District Montcalm- Saint-Sacrement
Mme Hélène St-Pierre.	Conseillère en consultations publiques

Dix personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 novembre 2024**
- 4. Période des comités de travail du conseil d'administration**
 - a. Comité Transport**
 - Suivi de la résolution sur la sécurité routière sur la rue Brown à la hauteur de l'école Anne-Hébert
 - Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation sur la sécurité routière
 - b. Cadre bâti et Environnement**
 - c. Comité Communication et Relations avec les citoyens**
- 5. Suivi des résolutions et des autres dossiers**

Projet Lumière sur l'Art, rue Cartier
- 6. Période d'échanges réservée à la conseillère municipale**
- 7. Période de questions et commentaires du public**
- 8. Trésorerie**
 - Résolution - Frais de projet (Vision Montcalm)
 - Résolution - Frais de réunions (octobre)
 - Budget, état des revenus et dépenses ;
- 9. Fonctionnement du conseil d'administration.**

Consultations publiques ou séances d'information publique à venir.
- 10. Correspondance**
- 11. Divers**
- 12. Levée de l'assemblée.**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h03

L'ouverture de l'assemblée est **PROPOSÉE PAR** Laurence Desrosiers ET **DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

Maude Rodrigue se retire du conseil de quartier pour des raisons de personnelles.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'une résolution au point 5 sur le projet Lumière sur l'Art.

PROPOSÉE PAR Hélène Paradis et **DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

3. Suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 novembre 2024

Pour rectifier le point 7 du procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 novembre, M. McKay ajoute une spécification quant à la création d'un nouveau projet domiciliaire sur les bases du stationnement de l'ancien édifice Des Braves. Ce projet d'appartements est la phase 2 de la Tour du projet *Le Brave*. Les logements seront disponibles à la location en octobre 2025. Une note a été ajoutée au procès-verbal du 26 novembre 2024.

L'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024 est **PROPOSÉE PAR** Sandrine Camus **ET DÛMENT APPROUVÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

4. Période des comités de travail du conseil d'administration

a. Comité Transport

- **Suivi de la résolution sur la sécurité routière sur la rue Brown à la hauteur de l'école Anne-Hébert.**

Le conseil de quartier aimerait relancer la résolution sur la sécurité routière déposée le 22 décembre 2022, n'ayant pas obtenu de réponse ou de suivi de la part de la Ville de Québec. On y soulignait, entre autres, l'importance d'élargir les trottoirs et on y proposait la plantation d'arbres afin de réduire la vitesse de la circulation automobile.

Le comité *Transports* souhaite déposer un mémoire rassemblant toutes les observations et constats réalisés au cours des dernières années afin d'alimenter les réflexions des membres qui siègent au sein du comité de consultation sur la sécurité routière. Les habitants du quartier sont les mieux placés pour signaler les intersections qui posent un danger pour les piétons et les cyclistes. Les suggestions écrites dans ce mémoire permettront d'aiguiller la Ville vers des décisions pertinentes.

Tout citoyen désirant ajouter ou mentionner des préoccupations en lien avec cet enjeu est invité à communiquer via courriel avec le conseil de quartier.

Le dépôt du mémoire se fera le 17 février à 16h

b. Cadre bâti et Environnement

Le comité se compose maintenant de seulement trois membres. À la suite du départ de la coordonnatrice, les participants se sentent un peu laissés-pour-compte.

Les contacts établis avec le *Parc des Champs-de-Bataille* n'ont pas permis d'établir une collaboration.

On est toujours en attente afin de poursuivre la sollicitation afin d'intéresser des groupes d'élèves des écoles secondaires environnantes, à partir des semis. Rappelons qu'une seule classe primaire a répondu à l'appel. Le Conseil désire rencontrer Muriel Gennatas afin de faire le bilan des actions posées et déterminer les gestes à venir.

S'il est proposé de solliciter davantage de classes, Laurence Desrosiers pourra aider au transport en voiture du terreau; les graines pourront être achetées en quincaillerie.

c. Comité Communication et Relations avec les citoyens

Il y aura publication sur les réseaux sociaux pour rechercher des bénévoles qui pourraient se joindre aux comités créés par le conseil de quartier.

Le comité finalise la rédaction du projet *Vision Montcalm*. Un plan d'action sera présenté lors de l'Assemblée générale annuelle.

5. Suivi des résolutions et des autres dossiers

Projet Lumière sur l'art, rue Cartier

La SCD a déposé [une pétition en ligne](#) pour maintenir le projet *Lumière sur l'art*. Depuis 2014, *Lumière sur l'art* représente la signature visuelle unique du quartier Montcalm et de la rue Cartier, alliant art, culture et attractivité touristique. Le projet bénéficie d'un financement annuel de 80 000 \$ du Bureau des grands événements, complété par les contributions du MNBAQ et de la SDC (plus de 50 000\$), selon l'entente se terminant en mai 2024

La SDC changeait régulièrement les abat-jours (à tous les ans); récemment ce délai a été prolongé sur deux années, en accord avec tous. Toutefois, les infrastructures soutenant les abat-jours ont besoin d'entretien et les coûts exigés pour les remettre à l'état sont élevés, si bien que la SDC se questionne quant au maintien de cet élément signature. Les conseillères sont préoccupées et soutiennent le projet *Lumière sur l'art* qu'elles jugent essentiel dans une vision pour dynamiser les artères commerciales. On est à la recherche de part et d'autre de solutions, en concertation avec l'équipe de développement économique de la Ville.

Le conseil de quartier Montcalm souhaite soumettre la résolution ci-contre afin de réaffirmer l'importance de *Lumière sur l'art* pour le quartier.

RÉSOLUTION 25-CA-01-28 - 01 : Projet Lumière sur l'art

Le Conseil de quartier Montcalm réaffirme l'importance du projet *Lumière sur l'art* sur l'avenue Cartier, qui constitue une signature visuelle emblématique et contribue à l'enrichissement du cadre urbain. Ce projet artistique, grandement apprécié par la communauté montcalmoise, les citoyens de Québec et les visiteurs, participe à l'identité culturelle du quartier et au dynamisme de la ville.

Par conséquent, le conseil de quartier Montcalm souhaite appuyer la pétition de la *SDC Montcalm* pour une entente de 10 ans afin d'assurer la pérennité du projet et de préserver son impact visuel distinctif. Toutefois, le conseil de quartier Montcalm reconnaît que l'équilibre entre soutien financier et viabilité à long terme est essentiel. Il encourage donc les élus de la Ville de Québec à renouveler leur engagement envers *Lumière sur l'art* en tenant compte de solutions adaptées pour maintenir la qualité et l'attrait du projet, sans nécessairement s'imposer un rythme aussi serré de renouvellement des abat-jours.

PROPOSÉE PAR Bruno Thériault **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Hélène Paradis

6. Période d'échanges réservée à la conseillère municipale

- Le budget de la Ville de Québec a été adopté. La conseillère le présente comme un budget équilibré. Le taux de taxation a été fixé à 2,9 % pour que la hausse soit en deçà de l'inflation (3,2%) C'est la quatrième année consécutive que la Ville fixe la taxation en deçà du taux d'inflation.

Les instances décisionnelles ont aussi accordé une priorité à la diminution de la dette, notamment par l'intermédiaire de coupures administratives de l'ordre de 39,1 millions de dollars. En 2025, on répondra à des besoins pressants comme le logement, la lutte à l'itinérance et la sécurité publique, en ajoutant des policiers pour répondre à la recrudescence de la violence dans la région de Québec. C'est un budget sobre et rigoureux. Le budget se retrouve sur le [site](#) de la Ville.

- Modification à la réglementation pour favoriser la plantation d'arbres : une nouvelle exigence oblige les promoteurs à planter un arbre pour chaque dizaine d'espaces de stationnement. On permet aussi la plantation dans les cours avant.

Une séance de [consultation hybride](#) se tiendra le 3 février.

7. Période de questions et commentaires du public

- La conseillère reviendra avec plus d'information sur la tenue d'une rencontre pour présenter l'aménagement du nouvel arrêt d'autobus près de l'école Anne-Hébert. Le conseil d'établissement de l'école y sera aussi convoqué.

- Un citoyen dit avoir eu de la difficulté à gérer les parcomètres et le paiement du stationnement sur le blvd Charest faute de directives. La conseillère propose de télécharger l'application *Copilot +*.

- Les balcons des condos locatifs *Quartier Cartier*, donnent sur les trottoirs. Ces derniers seraient-ils sur le terrain dédié à la propriété, ou le bâtiment est-il bâti sur le territoire de la ville ? Les employés de la ville surveillent-ils les promoteurs ? Une équipe de la ville assure la surveillance. Si des corrections doivent être apportées, la Ville y veillera.

- Suivi feu Belvédère et René-Lévesque tel que présenté dans des précédents conseils : aucun changement ne sera apporté au feu de circulation en raison du nombre de véhicules qui circulent à cette intersection. Les éléments qui ont été pris en compte pour rendre cette décision sont le nombre de piétons, le nombre de collisions et/ou d'accidents, le nombre de véhicules tournant à gauche et les autres arrêts et feux à proximité de cette intersection. La Ville conclut donc que le changement n'est pas justifié.

Certains administrateurs soulignent que cette intersection est achalandée étant donné la présence d'une école secondaire, d'une pharmacie et celle aussi d'un feu prioritaire du transport en commun qui pourrait poser un enjeu de sécurité.

Il est proposé au citoyen de transmettre les arguments qu'il a signalés au 311 pour permettre aux administrateurs d'étudier la possibilité de les inclure en tout ou en partie dans la rédaction du mémoire sur la sécurité routière qui sera déposé à la mi-février.

- Le déneigement rue Crémazie est reste problématique pour la sécurité piétonne avec ses trottoirs mal déneigés et souvent glacés, particulièrement entre les rues Bourlamaque et Des Érables. La conseillère le prend en note mais propose que les résidents déposent une plainte au 311. L'union fait la force !

- Un citoyen propose d'engager des étudiants au programme de technique policière et de les assigner à des tâches de moindre responsabilité, comme la circulation par exemple, pour diminuer les coûts. Il est à noter que tout étudiant doit d'abord parfaire sa formation au centre de Nicolet avant d'être nommé officiellement agent de police.

- Finalement, un résident propose de bien choisir les essences d'arbres à planter dans le quartier et de les placer dans des conditions gagnantes.

8. Trésorerie

- **Résolution 25-CA-01-28-02 : frais du projet Vision Montcalm**

En vertu de la résolution 23-CA-09-07 sur le projet de consultation citoyenne *Vision Montcalm 2024*, il est résolu de défrayer les frais de la seconde et dernière facture pour les services retenus de *Vote Pour Ça* pour son accompagnement professionnel dans la phase II de ce projet, frais qui s'élèvent à 5,167.90\$

PROPOSÉE PAR Laurence Desrosiers **ET DÛMENT APPUYÉE PAR**
Sandrine Camus

- **Résolution 25-CA-01-28-03 : frais de réunion**

Il est résolu de payer la somme de 62,00\$ aux Loisirs Montcalm Inc., pour les frais de location d'une salle le 15 octobre 2024 dans le cadre d'une rencontre de travail du conseil de quartier.

PROPOSÉE PAR Mathis Gagnon **ET DÛMENT APPUYÉE PAR**
Jonathan Tedeschi

- **Budget, état des revenus et dépenses**

Le solde au compte du conseil de quartier Montcalm est de 6 188,00\$. À la suite de l'adoption des résolutions précédentes le nouveau solde est de 959.09 \$.

9. Fonctionnement du conseil d'administration.

Consultations publiques ou séances d'information publique à venir.

- Politique de stationnement le 20 janvier à 19h. L'administrateur Mathis Gagnon y assistera.

- Deux consultations à prévoir : le 25 février et le 25 mars . Les sommaires suivront.

RÉSOLUTION CA-25-01-28-04 : Confirmation de la date de l'Assemblée générale annuelle.

Le conseil de quartier Montcalm tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 22 avril 2025.

PROPOSÉE PAR Jonathan Tedeschi **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Bruno Thériault.

Rappel : dépôt du mémoire sur la sécurité routière le 17 février 16h.

10. Correspondance

Lettre reçue du député fédéral Jean-Yves Duclos.

11. Divers

12. Levée de l'assemblée à 20h28

**PROPOSÉE PAR Alexandre Turgeon ET DÛMENT APPUYÉE
PAR Hélène Paradis.**

Signé

Emile Chartier-Thibault & Jonathan Tedeshi, *coprésidents*

Signé

Hélène Paradis, *secrétaire*